

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA GARENNE

BULLETIN D'INFORMATION DU GROUPE DES ÉLUS
DE LA GAUCHE PLURIELLE DU CONSEIL MUNICIPAL



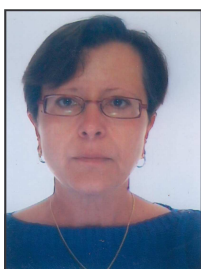
Christophe Macé



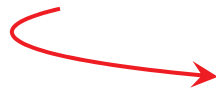
Philippe Billard



Lucien Duverger
Chatellet



Sofia Pétrini



LE MAUVAIS PLAN LOCAL D'URBANISME !

Le plan voté par la majorité de droite ne prend pas en compte les besoins de la population et aggrave les déséquilibres urbains, sociaux et environnementaux de La Garenne-Colombes. Il intègre les projets de restructuration du quartier des Champs Philippe, du bd National, de l'ilot Kléber et de la Place de Belgique, **avant même l'enquête publique attendue depuis des mois !**

- **Des logements sociaux au compte gouttes.** Pour que la ville ne soit plus hors la loi en matière de logements sociaux- moins de 10 % contre 20 % fixés par la loi - il faudrait en construire au moins 40 % dans ce secteur alors qu'il n'en est prévu que 25 % (dont une résidence pour personnes âgées dépendantes) et développer une vraie politique du logement dans les autres quartiers de la Ville.
- **Pas de projets de réalisation des équipements publics** dont la ville a et aura besoin dans les 20 prochaines années.
- **Pas de réalisation d'un groupe scolaire maternelle-élémentaire dans la partie sud de la ville** (pourtant un engagement électoral de M. JUVIN !).
- **Pas de lycée polyvalent** dont La Garenne et les villes voisines ont pourtant grand besoin.
- **Départ prochain du Centre Technique Municipal** à Bezons. Quid de la qualité des services dus aux Garennois et du sort des agents municipaux concernés ?
- **Le maintien des activités industrielles, la création d'activités artisanales et d'espaces verts publics sont oubliés.**
- **Des observations de l'Etat, de la Chambre des Métiers ne sont même pas prises en compte.** Mais on nous annonce un nouveau plan « modificatif » !
- **Un seul point positif : la baisse du coefficient d'occupation des sols dans les secteurs pavillonnaires**, une mesure réclamée depuis plus de 20 ans par la Gauche pour les protéger des promoteurs immobiliers. Mais cette mesure n'arrive-t-elle pas bien tard ?
- **Aucune des propositions de vos Elus de Gauche n'ayant été retenue, nous avons voté contre ce mauvais P.L.U. !**

Quand l'UMP de La Garenne deviendra-t-elle sérieuse et crédible ?



Dans leur dernier numéro d'information locale - qui passe subitement du numéro 3 au numéro 10, oubliant au passage d'indiquer le mode de financement et les coordonnées de l'imprimeur - les élus de droite n'ont cessé d'attaquer les élus de gauche sur leurs prises de position lors des votes en Conseil Municipal.

Tout d'abord, nous voudrions remercier chaleureusement Monsieur Yves Perrée, premier Maire-Adjoint et directeur de cette publication, de reconnaître que nous avons des idées, que nous faisons des propositions, que nous agissons pour le devenir de La Garenne et que nous intervenons sur les dossiers présentés en Conseil Municipal.

Cependant, nous notons que les élus de droite sont pris à leur propre mensonge. En effet, ils annoncent

que les conseillers généraux de gauche ont voté pour la subvention du Département en faveur du centre d'art contemporain situé rue Rhin et Danube. Mais le compte-rendu intégral de la séance publique du Conseil général du 10 novembre 2006 indique que les conseillers généraux socialistes et communistes se sont abstenus spécifiquement sur « le dossier de La Garenne-Colombes » (page 85). Première erreur.

Le montant de la subvention n'est pas de 540 000 euros (acquisition de 1 800 000 millions d'euros votée par le Conseil Municipal) mais de 834 000 euros pour un montant d'acquisition de 2 834 000 millions d'euros (rapport du Conseil général 06.342). Seconde erreur.

Décidément avec la droite garennoise, ni le sérieux, ni la vérité ne sont au rendez-vous.

BILLET D'HUMEUR DE PHILIPPE BILLARD, CONSEILLER MUNICIPAL :

Après le Conseil Municipal du 25 janvier 2007...



... dont la délibération principale aurait dû être le débat d'orientation budgétaire, point de débat : A La Garenne, cela est maintenant bien connu !

A chaque intervention des élus de gauche, comme à l'habitude, réponses au ras des pâquerettes dans le style « vous êtes incapables de chiffrer vos propositions », comme si Messieurs Juvin et Hervo avaient à eux seuls cette faculté d'effectuer ce travail avec maîtrise !

Comparaisons avec d'autres villes de la région telles que Le Pré Saint Gervais, Ris-Orangis, Clamart, retenues selon des critères subjectifs : facile alors de tenter de ridiculiser l'opposition. Quand nous demandons de faire étudier nos propositions sans parti pris par les cabinets travaillant avec la Mairie, point de réponse.....

Les Garennois ne seront pas dupes. Dans l'incapacité d'avoir un débat ouvert et serein où l'on puisse s'exprimer sans subir les réponses arrogantes, se prétendant les seules et les meilleures applicables dans notre commune, nous continuerons à communiquer par les moyens mis à notre disposition, c'est-à-dire via notre site web ainsi que par distribution de lettres et documents.

Une dernière remarque sur la fin de ce conseil, avec remise d'une médaille honorifique décernée à Monsieur HERVO, pour avoir demandé sur un ton solennel une révision du règlement intérieur du Conseil Municipal de La Garenne Colombes afin de limiter le nombre des questions orales, celles (les seules) posées par l'opposition étant sans intérêt ! Quelle modestie ! Merci Monsieur.

Faudrait-il en déduire qu'au bout d'une heure et demie de séance, Monsieur Hervo est à ce point fatigué qu'il ne puisse pas attendre encore quelques minutes la lecture de six questions et les réponses apportées par Monsieur le Maire. Cela a duré cinq minutes... Nous souhaitons à Monsieur Hervo un peu plus de patience pour 2007 !

Un grand bravo au passage pour l'U.D.F. (parti de M. Hervo), que François Bayrou tentait de faire passer pour un parti respectant la démocratie !

A La Garenne, la majorité municipale impose les thèses U.M.P défendues dans le département par M. SARKOZY mais La Garenne ne sera pas l'otage de l'U.M.P. !

Il y a d'autres idées à défendre pour les Garennois, n'en déplaise à la majorité municipale de droite.

LA GARENNE... TU L'AIMES OU TU LA QUITTES !

Serait-ce de l'irresponsabilité, de l'incompétence, de la mauvaise gestion mais au Conseil Municipal du 25 janvier 2007, les élus de droite ont décidé de transférer le Centre Technique Municipal situé à l'angle des rues de Plaisance et de l'Aigle dans un local situé à Bezons, le long de la Seine, sur un terrain pollué et inondable !

Le coût de l'opération est estimé à plus de 4 millions d'euros soit la « modique » somme de 26,2 millions de francs. Les élus de gauche ont exprimé leur total désaccord sur ce projet pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, le Centre Technique Municipal regroupe les services municipaux qui ont en charge l'entretien des bâtiments municipaux, le garage, la reprographie et les espaces verts. Ce sont des services qui travaillent directement sur la ville. Ce déménagement va entraîner une perte de temps pour les interventions à effectuer et de multiples aller et retour entre Bezons et La Garenne-Colombes en contradiction avec le développement durable (augmentation de la consommation de carburant, perte de plusieurs heures par jour pour se rendre du Centre Technique Municipal à La Garenne-Colombes).

D'autre part, aucune concertation avec les agents de la Ville n'a été menée. A la question sur la future organisation du Centre Technique Municipal, le Maire a répondu : « je ne sais pas... ». Preuve supplémentaire de l'impréparation de ce dossier, la Ville

a décidé de lancer un marché public pour désigner un bureau d'études qui aura pour mission d'étudier la future organisation du Centre Technique Municipal. L'annonce est parue à partir du 30 janvier dernier : 5 jours après le Conseil Municipal ! Les élus de la majorité municipale ne savent même pas si les futurs locaux achetés conviennent ou non à l'organisation de ce centre.

Enfin, et cela est le plus grave, le terrain acheté est pollué et inondable. Par conséquent, il risque de mettre en danger la santé des agents municipaux. Dans le rapport présenté au Conseil Municipal, il est indiqué que le Préfet du Val-d'Oise a prescrit « une surveillance par le biais de prélèvements trimestriels de la qualité des eaux souterraines au droit du site » et « la surveillance et l'entretien des ouvrages de sortes que ceux-ci ne puissent être à l'origine d'introduction de pollution depuis la surface vers les eaux souterraines ». Monsieur Hervo (soutien inconditionnel au Maire et se déclarant membre l'UDF), Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme a même été obligé d'avouer que le terrain situé à Bezons est inondable et classé au document d'urbanisme en tant que tel. Ce n'était même pas indiqué dans les documents transmis aux conseillers municipaux.

Pourtant, une autre solution existe : installer le Centre Technique Municipal dans l'opération d'urbanisme des Champs-Philippe. Le Maire a été incapable de répondre à cette proposition sérieuse, de proximité et de bonne gestion.

Pour nous écrire : Hôtel de ville 68, Bd de la République 92250 La Garenne-Colombes

Pour nous contacter : www.la-garenne-colombes-ps.net

Prochain conseil municipal : jeudi 22 mars, 19h00, à l'Hôtel de Ville